

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Conseil municipal du 22/08/2014 à 18h00**

**Présents :**

Claude CHAPON - Jean Pierre CORDIER - Jean Pierre LAMETAIRIE - Alain ROCK -  
Pascale PONGY - Serge BASTIDE - Jean Marc VERDEILHAN - Didier PAGES.

**Procuration :**

Catherine JAFFIOL donne pouvoir à Jean Pierre CORDIER  
Annie COUDERC donne pouvoir à Jean Marc VERDEILHAN  
Katy ERDELYI donne pouvoir à Alain ROCK.

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu du dernier conseil
- Délibérations : Travaux de réparation du logement communal au CAÏLA = demande de subvention sur la réserve parlementaire. Entretien des réservoirs AEP, signature de la convention avec les établissements LAURIOL au Salles du Gardon.

La séance débute à 18h00, dès l'installation Monsieur le maire précise que deux délibérations supplémentaires sont à prendre pour défendre les intérêts de la commune par la SCP MARGALL D'ALBENAS à Montpellier, selon recours contentieux du TA de Nîmes (Mr CROVIGNEAU Gabriel et la FACEN à Alès) ; une autre délibération concerne la CLECT d'Alès Agglomération.

**Délibérations :**

- Des travaux seront entrepris dans la maison du CAÏLA dès que l'achat sera finalisé auprès du notaire. Une première subvention de 500 euros est demandé sur la réserve parlementaire qu'il est nécessaire d'adresser d'urgence au sénat : adoptée à l'unanimité.
- La loi sur l'eau impose un entretien régulier de nos trois réservoirs d'alimentation en eau potable (FONTANE, MANDAJORS, Le THEZON) ainsi que les deux bâches de reprise (JONCAS haut et bas). C'est l'entreprise LAURIOL des Salles du Gardon qui a été retenue, contrat de trois ans renouvelable : adopté à l'unanimité.
- Monsieur CROVIGNEAU Gabriel de BRUGUEROLLES a déposé un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes contre la délibération du 31 janvier 2014 approuvant la première révision du PLU, une délibération est nécessaire pour défendre les intérêts de la commune avec notre avocat (cabinet MARGALL D'ALBENAS à Montpellier) : adopté à l'unanimité.
- Le président de la FACEN (fédération des associations cévenoles environnement nature) a déposé un recours contentieux auprès du TA de Nîmes contre la même délibération du 31 janvier 2014, une autre délibération est nécessaire pour défendre les intérêts de la commune : adopté à l'unanimité.
- Détermination du coût des charges transférées = approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de l'agglomération pour l'année 2014 : adopté à l'unanimité.

**Questions diverses :**

\* Un problème d'odeurs venant de la fosse septique de la salle polyvalente persiste depuis le début de l'été, malgré la vidange de la fosse en juillet, l'aération haute sera corrigée dans les prochains jours.

\* Mise en peinture de la salle Marie Durand, une famille a souhaité participer activement a la remise en état de la salle et du mobilier, le gérant des terrasses de Saint Paul et un membre d'une association de chasse ont participé aux travaux, la commune a bien entendu payée la peinture. La salle polyvalente a retrouvé sont cachet d'il y a 18 ans.

\* Les fuites d'eau sur le réseau AEP ont été récurrentes cet été ; deux fuites importantes sur MANDAJORS, une fuite tout aussi importante sur Fontane qui nous vidait le réservoir chaque nuit. Une opération nocturne a été nécessaire pour ne pas trop déranger les usagers afin d'identifier cette fuite de plus de 30m3/24heures. Les autres recherches nocturnes se poursuivront en septembre.

\* De nombreuses erreurs graves apparaissent sur le schéma directeur de l'eau, il est nécessaire de reprendre ce schéma réseau par réseau pour résoudre le problème des fuites quand elles apparaissent.

\* Le COUVEYROU : Le rassemblement de personnes avec des poids lourds au lieu dit « LE COUVEYROU » est terminé depuis le 5 août, seule disposition retenue par le juge du TGI d'Alès : le risque majeur d'incendie en été.

\* Les jardins du GALEIZON : les travaux de juillet ne sont pas terminés, ils doivent reprendre dernière semaine d'août ; un rendez-vous est prévu avec les responsables de l'association pour améliorer le service rendu.

\* Le journal de l'agglomération : il faut partager la tâche entre Katy ERDELYI et tous les autres membres du groupe de communication.

\* Forum des associations : nous avons pensé mettre en place ce forum le samedi 20 septembre 2014 à 14h00 : contact avec les associations.

\* Messieurs VIDAL NAQUET et CROVIGNEAU, propriétaires d'une maison à BRUGUEROLLES ne sont pas satisfaits par le changement de tonnage (12T au lieu de 5T) sur leur chemin, jugeant que ce n'est pas assez : réponse faite, rien ne change pour le moment.

\* Chapelle de MANDAJORS, il faudra améliorer la ventilation en raison de l'humidité ambiante.

\* Remerciements de Monsieur BENEZET, résident de l'AGRUNALET pour les travaux réalisés dans le hameau (chemin).

\* Vieux chemin de FONTANE : une audience est prévue le 7 octobre 2014, une lettre a été adressé à notre avocat pour accélérer les choses (sinistre du 17 février 2010).

\* Réparation des ponts de ROBINSON et ROUBARBEL : une lettre est déposée dès samedi 23 août 2014 par les élus auprès des riverains.

\* Rentrée scolaire : nous attendons toujours à ce jour les horaires des bus si changement il y a.

\* Monsieur le Maire sera absent du 30 août au 09 septembre 2014.

\* Date du prochain conseil municipal pourrait être le vendredi 26 septembre à 20 h 00, sauf cas d'urgence.

**Vu par nous, Mairie de la commune**

**De SAINT PAUL LA COSTE**

**Pour être affiché 29/08/2014 à la porte de la mairie Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales**

**A SAINT PAUL LA COSTE.**